

Votants : 92
Convocation du Conseil de Communauté :
le 14 juin 2013
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 25 juin 2013

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 24 juin 2013

HABITAT- PLH 2010-2015 - DISPOSITIF "HABITER MIEUX" - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX PROPRIETAIRES OCCUPANTS MODESTES POUR LA LUTTE CONTRE LA PRECARITE ENERGETIQUE DANS LES LOGEMENTS PRIVES EXISTANTS

Titulaires présents :

Geneviève GAILLARD, Thierry DEVAUTOUR, Serge MORIN, Stéphane PIERRON, Alain PARROT, Joël MISBERT, René MATHE, Pascal DUFORESTEL, Elisabeth MAILLARD, Jean-Luc CLISSON, Michel SIMON, Dominique VALLEE, Brigitte COMPETISSA, Gérard LABORDERIE, Jean-Luc MORISSET, Bernard JOURDAIN, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Olivier MARIE, Christian BREMAUD, Rabah LAICHOIR, Gilbert GOLAZ, Bernard ADAM, Maryvonne ARDOUIN, Jacky AUBINEAU, Blanche BAMANA, Patrick BERNACCHI, Julie BIRET, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Dominique BOUTIN-GARCIA, Amaury BREUILLE, Alain CHAUFFIER, Elsie COLAS, Annie COUTUREAU, Didier DAVID, Annick DEFAYE, Patrick DELAUNAY, Francis DUPONT, Gwénaëlle FILLION-MIGNARD, Jean-Pierre GAILLARD, Michel GENDREAU, Nicole GRAVAT, Jacques GUILLOTEAU, Nicole IZORE, Anita JAGOUEX, Guillaume JUIN, Anne LABBE, Patrice LAPLACE, Eliane LE MAITRE, Bernard LEYSENNE, Gaëlle MANGIN, Germain MEHL, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Danielle NICORA, Rose-Marie NIETO, Christiane PINEAU, Alain PIVETEAU, Christophe POIRIER, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Claude RICHARD, Claire RICHECOEUR, Alain SAUVIAC, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Jean-Claude SUREAU, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Francis THIBAUDAULT, Denis THOMMEROT, Hüseyin YILDIZ, Gérard ZABATTA

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jacques BROSSARD à Jean-Pierre BOUTHILLIER, Gilbert BARANGER à Germain MEHL, Marie-Christelle BOUCHERY à Sylvie DEBOEUF, Nicole DAVID à Brigitte COMPETISSA, Gérard GIBALT à Gilbert GOLAZ, Chantal BARRE à Annick DEFAYE, Alain BAUDIN à Guillaume JUIN, Pilar BAUDIN à Jean-Louis SIMON, Georges BERDOLET à Claire RICHECOEUR, Véronique HENIN-FERRER à Bernard RAIMOND, Virginie LEONARD à Nicole GRAVAT, Nicolas MARJALUT à Franck MICHEL, Alain MEMIN à Francis DUPONT, Magdeleine PRADERE à Stéphane PIERRON, Pierre RIGAUDEAU à Jean-Luc MORISSET, Sylvette RIMBAUD à Elsie COLAS, Monique SAGOT à Danielle NICORA, Marc THEBAULT à Rose-Marie NIETO

Titulaires absents suppléés :

Jean-Jacques GUILLET par Claude RICHARD, Joël BOURCHENIN par Bernard LEYSENNE

Titulaires absents :

Robert GOUSSEAU, Jérôme BALOGE, Elisabeth BEAUVAIS, Christian GRELIER, Emmanuel GROLLEAU, Jacqueline LEFEBVRE, Aurélien MANSART, Delphine PAGE, Michel PAILLEY, Frédéric PASTOR

Titulaires absents excusés :

Jacques BROSSARD, Gilbert BARANGER, Marie-Christelle BOUCHERY, Nicole DAVID, Gérard GIBALT, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Pilar BAUDIN, Georges BERDOLET, Véronique HENIN-FERRER, Virginie LEONARD, Nicolas MARJALUT, Alain MEMIN, Magdeleine PRADERE, Pierre RIGAUDEAU, Sylvette RIMBAUD, Monique SAGOT, Marc THEBAULT

Présidente de séance : Geneviève GAILLARD

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20130624-C35-06-2013-DE
Date de télétransmission : 01/07/2013
Date de réception préfecture : 01/07/2013

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 24 JUIN 2013

HABITAT – PLH 2010-2015 - DISPOSITIF "HABITER MIEUX" - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX PROPRIETAIRES OCCUPANTS MODESTES POUR LA LUTTE CONTRE LA PRECARITE ENERGETIQUE DANS LES LOGEMENTS PRIVES EXISTANTS

Monsieur **Christian BREMAUD**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition de la Présidente,

Par délibération du 18 octobre 2010, la CAN a approuvé son nouveau PLH pour la période 2010-2015. Il comprend cinq principales orientations, dont une concernant l'amélioration du parc existant.

Parmi les différentes actions inscrites au titre de cette dernière, la fiche action 2 pour la valorisation du parc privé a pour objectifs à la fois « *d'améliorer la qualité du parc de résidences principales par la lutte contre le logement indigne, insalubre et la précarité énergétique, mais également de tendre vers une diminution du coût des charges pour les ménages* ».

Par délibération du 27 juin 2011, la CAN a décidé de s'appuyer sur le dispositif national intitulé « Habiter mieux » afin d'atteindre ces objectifs et de mettre en œuvre cette action.

Ainsi, dans le Protocole Territorial d'aide à la rénovation thermique des logements privés signé le 23 août 2011 (jusqu'au 31 décembre 2013) avec l'Etat et l'Anah (Agence Nationale pour l'Habitat), la CAN s'engage à coordonner ses actions avec l'ensemble des acteurs locaux et des partenaires du CLE (Contrat Local d'Engagement), dont le Conseil Général des Deux-Sèvres, pour répondre aux objectifs suivants :

- Identifier et accompagner les ménages de la CAN à réaliser les travaux prioritaires leur permettant d'obtenir une amélioration d'au moins 25% kWh de la performance énergétique du logement, leur ouvrant droit notamment aux aides de l'Anah et à l'ASE (Aide de Solidarité Ecologique) de l'Etat,
- Aider 90 propriétaires occupants relevant de la catégorie modeste de l'Anah sur la durée du Protocole Territorial (hors périmètre de l'OPAH – Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement urbain du centre-ville de Niort),
- Accorder à ces propriétaires occupants une aide aux travaux de rénovation thermique de 500 € par ménage bénéficiant du programme,
- Réserver une enveloppe de 45 000 € pour cette action pour la durée du Protocole Territorial.

Sur la base annuelle de 30 logements subventionnés, l'enveloppe de la CAN s'élève en 2013, à 15 000 €.

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20130624-C35-06-2013-DE
Date de transmission : 01/07/2013
Date de réception préfecture : 01/07/2013

Après étude et instruction d'un nouveau dossier de demande de subventions, il est proposé d'attribuer au PACT Aquitaine/Poitou-Charentes (Antenne des Deux-Sèvres) une aide financière d'un montant total de 500 € détaillée comme suit :

Demandeur	Adresse opération	Opérateur	Bénéficiaire	Montant travaux HT	Subventions
Logement privé 1	37, square des Frères Montgolfier à Niort	PACT Aquitaine/Poitou-Charentes	PACT Aquitaine/Poitou-Charentes	12 526€	500€
Total	-	-	-	12 526€	500 €

La CAN versera en une seule fois au PACT Aquitaine/Poitou-Charentes (Antenne des Deux-Sèvres) la subvention prévue à la réception des pièces justificatives prévues par le règlement.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Valider l'engagement financier de la CAN concernant l'aide à la lutte contre la précarité énergétique dans le logement privé 1,
- Autoriser sur pièces justificatives de réalisation des travaux, le versement de la somme correspondante au PACT Aquitaine/Poitou-Charentes (Antenne des Deux-Sèvres),
- Autoriser la Présidente ou le Vice-Président Délégué, à signer tous les autres documents relatifs à ces dossiers.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 92
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Christian BREMAUD

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20130624-C35-06-2013-DE
Date de télétransmission : 01/07/2013
Date de réception préfecture : 01/07/2013